

Directives relatives au formulaire W-8BEN

(Rév. : juillet 2017)



Département du Trésor
Internal Revenue Service.

Attestation de statut d'étranger d'un propriétaire véritable aux fins de la retenue et de la déclaration fiscales aux États-Unis (particuliers)

Sauf indication contraire, les articles cités renvoient à l'Internal Revenue Code.

Modifications ultérieures

Pour obtenir les renseignements les plus à jour sur les modifications liées au formulaire W-8BEN et à ses directives après leur publication, comme l'adoption d'une loi, allez au IRS.gov/FormW8BEN.

Quoi de neuf?

De légères modifications sont apportées au formulaire W-8BEN pour assurer la conformité avec le formulaire W-8BEN-E. Une note sur l'échange réciproque est ajoutée avant la Partie I, la ligne 10 de la Partie II est mise à jour pour assurer l'uniformité avec celle du formulaire W-8BEN-E et le premier point de la Partie III est révisé à des fins de clarté. Les présentes directives ont été mises à jour pour tenir compte des règlements temporaires et définitifs pris en vertu des chapitres 3 et 4 publiés en janvier 2017. Elles comprennent des renseignements additionnels sur les situations où un numéro d'identification de contribuable (TIN) étranger et la date de naissance doivent être inscrits dans le formulaire W-8BEN. Elles comprennent également des renseignements relatifs à l'utilisation des signatures électroniques.

Autres renseignements. Pour plus de renseignements sur la Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), allez au IRS.gov/FATCA.

Directives générales

Les termes utilisés dans les directives sont définis plus loin, à la rubrique *Définitions*.

But du formulaire

Établissement du statut aux fins du chapitre 3. Les personnes étrangères sont assujetties à un impôt américain de 30 % sur les revenus provenant de source américaine des types suivants :

- intérêts (y compris certaines primes d'émission [OID]);
 - loyers;
 - redevances;
 - primes;
 - rentes;
 - rémunération pour services rendus ou à rendre;
 - paiements de substitution dans une opération de prêt de titres;
- ou
- autres gains, bénéfices ou revenus annuels ou périodiques fixes ou déterminables.

Cet impôt s'applique au montant brut payé et est généralement perçu au moyen d'une retenue en vertu de l'article 1441. Un paiement est réputé avoir été effectué s'il est versé directement au propriétaire véritable ou à une autre personne, comme un intermédiaire, un mandataire ou une société de personnes, au profit du propriétaire véritable.

En outre, selon l'article 1446, toute société de personnes qui exercent des activités commerciales aux États-Unis doit retenir l'impôt sur la part du revenu imposable effectivement lié qui est versée à un associé étranger. En règle générale, une personne étrangère satisfait aux exigences documentaires de

l'article 1446 si elle est l'un des associés d'une société de personnes qui produit un formulaire W-8BEN en vertu de l'article 1441 ou 1442. Néanmoins, dans certains cas, les documents requis selon les articles 1441 et 1442 diffèrent de ceux requis selon l'article 1446. Reportez- vous aux articles 1.1446-1 à 1.1446-6 des règlements.

Remarque : Le propriétaire d'une entité assimilable à son propriétaire (y compris un particulier) doit soumettre lui-même, en lieu et place de l'entité, le formulaire W-8BEN approprié aux fins de l'article 1446.

Si vous recevez certains types de revenus, vous devez fournir un formulaire W-8BEN pour :

- établir que vous n'êtes pas une personne des États-Unis;
- attester que vous êtes le propriétaire véritable du revenu pour lequel le formulaire W-8BEN est présenté ou que vous êtes un associé étranger d'une société de personnes assujettie à l'article 1446;
- s'il y a lieu, demander une réduction du taux de retenue ou une exemption de retenue à titre de résident d'un pays étranger avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale en vertu de laquelle vous avez droit à des avantages.

Vous pouvez aussi être tenu de présenter le formulaire W-8BEN pour demander une dérogation à l'obligation de déclarer des renseignements aux États-Unis et à la retenue d'impôt de réserve (au taux prévu à l'article 3406) pour certains types de revenus non assujettis à la retenue exigée des personnes étrangères au taux de 30 % en vertu de l'article 1441. Ces revenus correspondent entre autres aux suivants :

- revenus d'un courtier;
- primes d'émission (OID) à court terme (183 jours ou moins);
- intérêts sur des dépôts bancaires;
- intérêts, dividendes, loyers ou redevances de source étrangère;
- produit d'un pari engagé par un étranger non résident au jeu de blackjack, de baccara, de craps, de la roulette ou de la roue de fortune.

L'agent perceuteur ou le payeur du revenu peut utiliser un formulaire W-8BEN dûment rempli afin de considérer un paiement associé à ce formulaire comme un paiement à une personne étrangère qui est le propriétaire véritable du montant versé. S'il y a lieu, l'agent perceuteur peut utiliser le formulaire W-8BEN pour appliquer un taux de retenue réduit ou une exonération de retenue à la source.

Donnez le formulaire W-8BEN à l'agent perceuteur ou au payeur avant que le revenu vous soit versé ou porté au crédit de votre compte. L'omission de fournir un formulaire W-8BEN sur demande pourrait entraîner une retenue au taux d'imposition de 30 % applicable à une personne étrangère ou au taux de retenue de réserve prévu à l'article 3406.

Établissement du statut aux fins du chapitre 4.

Une institution financière étrangère (IFE) peut utiliser un formulaire W-8BEN dûment rempli pour établir votre statut de personne étrangère aux fins du chapitre 4. Le formulaire W-8BEN doit être remis à l'IFE sur demande. Si vous omettez de le faire, vous deviendrez un titulaire de compte récalcitrant et le revenu de source américaine qui vous est versé ou qui est crédité à votre compte pourrait faire l'objet d'une retenue de 30 %. Les montants assujettis à une telle retenue sont définis plus loin.

Renseignements supplémentaires. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ainsi que les directives à l'intention de l'agent perceuteur, consultez le document Instructions for the Requester of Forms W-8BEN, W-8BEN-E, W-8ECI, W-8EXP, and W-8IMY.

Qui doit fournir le formulaire W-8BEN?

Vous devez remettre le formulaire W-8BEN à l'agent perceuteur ou au payeur si vous êtes un étranger non résident qui est le propriétaire véritable d'un montant assujetti à une retenue ou si vous êtes le titulaire d'un compte d'une IFE qui doit documenter son statut d'étranger non résident. Si vous êtes l'unique propriétaire d'une entité assimilable à son propriétaire, vous êtes considéré comme le propriétaire véritable du revenu que reçoit cette entité. Transmettez le formulaire W-8BEN dès que l'agent perceuteur, le payeur ou l'IFE vous le demande, que vous y demandiez ou non une réduction du taux de retenue ou une exonération de la retenue.

Vous devez aussi fournir le formulaire W-8BEN à toute entité de règlement des paiements qui le demande si vous êtes un particulier étranger qui reçoit à titre de bénéficiaire participant des paiements devant être déclarés en vertu de l'article 6050W (opérations de paiement par carte et opérations effectuées au moyen de réseaux de paiement tiers). Par contre, si les paiements correspondent à un revenu effectivement lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis, vous devez plutôt fournir à l'entité de règlement des paiements le formulaire W-8ECI.

N'utilisez pas le formulaire W-8BEN dans les cas suivants :

- Vous êtes une entité étrangère qui documente son statut d'étranger, établit son statut aux fins du chapitre 4 ou demande des avantages en vertu d'une convention. Utilisez plutôt le formulaire W-8BEN-E.
- Vous êtes un citoyen des États-Unis (même si vous résidez à l'extérieur des États-Unis) ou une autre personne des États-Unis (y compris un étranger résident). Utilisez plutôt le formulaire W-9 pour déclarer votre statut de personne des États-Unis.
- Vous agissez à titre d'intermédiaire étranger (c'est-à-dire que vous n'agissez pas pour votre propre compte, mais pour le compte d'autres personnes, à titre de mandataire, de prête-nom ou de dépositaire). Transmettez plutôt le formulaire W-8IMY.
- Vous êtes un étranger non résident et demandez une exonération de retenue sur un revenu tiré de services personnels liés à une profession indépendante ou dépendante rendus aux États-Unis. Produisez plutôt le formulaire 8233 ou le formulaire W-4.
- Vous recevez un revenu qui est effectivement lié à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis, sauf si ce revenu vous est attribuable par l'entremise d'une société de personnes. Utilisez plutôt le formulaire W-8ECI. Si une partie du revenu pour lequel vous avez présenté un formulaire W-8BEN devient effectivement liée à l'exercice d'activités commerciales aux États-Unis, il s'agit d'un changement de situation et le formulaire W-8BEN n'est plus valide pour ce revenu. Vous devez produire un formulaire W-8ECI. Consultez la rubrique

Changement de situation ci-après.

Remise du formulaire W-8BEN à l'agent perceuteur.

N'envoyez pas le formulaire W-8BEN à l'IRS. Remettez-le plutôt à la personne qui vous l'a demandé. En règle générale, il s'agit de la personne de qui vous recevez le paiement ou qui crédite votre compte ou encore une société de personnes qui vous verse le revenu. Une IFE peut aussi vous demander ce formulaire afin de documenter votre compte comme un compte autre qu'américain.

Remettez le formulaire W-8BEN à la personne qui l'a demandé avant que le paiement vous soit versé ou attribué, ou qu'il soit porté au crédit de votre compte. Si vous ne fournissez pas ce formulaire, l'agent perceuteur devra peut-être appliquer une retenue au taux de 30 % (en vertu des chapitres 3 et 4), au taux de retenue de réserve ou au taux prévu à l'article 1446. Si vous recevez plusieurs types de revenus d'un même agent perceuteur, pour lesquels vous demandez des avantages différents, cet agent peut, à sa discrétion, vous demander de présenter un formulaire W-8BEN pour chaque type de revenu. Un formulaire W-8BEN distinct doit généralement être remis à chaque agent perceuteur.

Remarque : Si vous possédez le revenu ou êtes titulaire du compte conjointement avec une ou plusieurs autres personnes, l'agent perceuteur considérera le revenu ou le compte comme étant celui d'une personne étrangère qui est le propriétaire véritable du paiement seulement si chaque copropriétaire ou cotitulaire fournit un formulaire W-8BEN ou W-8BEN-E. Si l'agent perceuteur ou l'institution financière reçoit un formulaire W-9 de l'un ou l'autre des copropriétaires ou cotitulaires, le paiement sera traité comme s'il était versé à une personne des États-Unis et le compte, comme s'il était un compte américain.

Expiration du formulaire W-8BEN. En règle générale, un formulaire W-8BEN reste en vigueur aux fins de l'établissement du statut d'étranger pendant la période comprise entre la date de la signature du formulaire et la dernière journée de la troisième année civile suivante, à moins qu'un changement de situation rende les renseignements y figurant inexacts. Par exemple, un formulaire W-8BEN signé le 30 septembre 2015 resterait en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

Par contre, dans certaines conditions, un formulaire W-8BEN restera en vigueur indéfiniment, jusqu'à ce que survienne un changement de situation. Pour déterminer la période de validité du formulaire W-8BEN aux fins du chapitre 4, consultez l'article 1.1471-3(c)(6)(ii) des règlements. Pour déterminer la période de validité du formulaire W-8BEN aux fins du chapitre 3, consultez l'article 1.1441-1(e)(4)(ii) des règlements.

Changement de situation. Si, à la suite d'un changement de situation, les renseignements du formulaire W-8BEN que vous avez soumis deviennent inexacts, vous devez en informer l'agent perceuteur, le payeur ou l'IFE auprès de laquelle vous avez un compte dans les 30 jours et produire un nouveau formulaire W-8BEN ou un autre formulaire approprié.

Si vous utilisez le formulaire W-8BEN pour attester que vous êtes une personne étrangère, un changement d'adresse vers une adresse aux États-Unis est un changement de situation. Généralement, un changement d'adresse vers une adresse du même pays étranger ou d'un autre pays étranger n'est pas un changement de situation. Cependant, si vous utilisez le formulaire W-8BEN pour demander des avantages en vertu d'une convention, un déménagement aux États-Unis ou à l'extérieur du pays depuis lequel vous demandiez des avantages constitue un changement de situation. Dans ce cas, vous devez informer l'agent perceuteur, le payeur ou l'IFE dans les 30 jours du déménagement.

Si vous devenez citoyen américain ou résident étranger des États-Unis après avoir présenté le formulaire W-8BEN, vous

n'êtes plus assujetti au taux de retenue de 30 % en vertu de l'article 1441 ni à la retenue d'impôt sur la part d'un associé étranger provenant du revenu effectivement lié en vertu de l'article 1446. Dans la mesure où vous avez un compte auprès d'une IFE, votre compte pourrait être assujetti à l'obligation de déclaration de l'IFE en vertu du chapitre 4. Vous devez informer l'agent perceuteur, le payeur ou l'IFE dans les 30 jours après être devenu un citoyen américain ou résident étranger des États-Unis. Vous devrez peut-être produire un formulaire W-9. Pour plus de renseignements, consultez le formulaire W-9 et les directives connexes.

Selon le nombre de jours où vous avez été présent physiquement aux États-Unis sur une période de trois ans, vous pourriez être considéré comme un résident des États-Unis à des fins fiscales. Consultez la Publication 519 au IRS.gov/Pub519. Si vous répondez au critère du séjour d'une durée importante, vous devez en informer l'agent perceuteur, le payeur ou l'institution financière où vous avez un compte dans les 30 jours et fournir un formulaire W-9.

Définitions

Accord intergouvernemental. Ce terme désigne un accord intergouvernemental de modèle 1 ou de modèle 2. Vous pouvez consulter la liste des pays considérés comme ayant un accord intergouvernemental de modèle 1 ou 2 en vigueur au www.treasury.gov/resource-center/tax-policy/treaties/Pages/FATCA-Archive.aspx.

Un **accord intergouvernemental de modèle 1** s'entend d'un accord conclu entre les États-Unis ou le département du Trésor et un gouvernement étranger ou un ou plusieurs organismes étrangers en vue de l'application de la FATCA, aux termes duquel les renseignements sont transmis par les IFE au gouvernement ou à l'organisme en question, puis acheminés automatiquement à l'IRS. Une IFE située dans un pays visé par un accord intergouvernemental de modèle 1 qui déclare des renseignements concernant ses comptes au gouvernement de ce pays est appelée une **IFE déclarante selon le modèle 1**.

Un **accord intergouvernemental de modèle 2** s'entend d'un accord entre les États-Unis ou le département du Trésor et un gouvernement étranger ou un ou plusieurs organismes étrangers en vue de l'application de la FATCA, aux termes duquel les renseignements sont transmis directement des IFE à l'IRS conformément à une entente, en plus d'être échangés entre le gouvernement ou l'organisme étranger en question et l'IRS. Une IFE qui a conclu une entente avec l'IRS relativement à une succursale et qui est située dans un pays ayant conclu un accord intergouvernemental de modèle 2 est une IFE participante, également appelée **IFE déclarante selon le modèle 2**.

Agent perceuteur. Toute personne des États-Unis ou étrangère qui contrôle, reçoit, garde, cède ou paye un revenu annuel ou périodique, fixe ou déterminable de source américaine qui est assujetti à une retenue en vertu du chapitre 3 ou du chapitre 4 est un agent perceuteur. L'agent perceuteur peut être un particulier, une société par actions, une société de personnes, une fiducie, une association ou toute autre entité, y compris sans s'y limiter un intermédiaire étranger, une société de personnes étrangère et une succursale américaine de certaines banques et sociétés d'assurance étrangères.

Aux fins de l'article 1446, l'agent perceuteur est la société de personnes qui exerce des activités commerciales aux États-Unis. Dans le cas des sociétés de personnes cotées en bourse, l'agent perceuteur peut être la société de personnes ou un prête-nom détenant une participation au nom d'une personne étrangère ou les deux à la fois. Reportez-vous aux articles 1.1446-1 à 1.1446-6 des règlements.

Bénéficiaire participant. Un bénéficiaire participant s'entend de toute personne qui accepte un paiement par carte à titre de paiement ou qui accepte un paiement d'une organisation de règlement tierce en règlement d'une opération effectuée par l'entremise d'un réseau tiers.

Chapitre 3. Le chapitre 3 s'entend du chapitre 3 de l'Internal Revenue Code (Withholding of Tax on Nonresident Aliens and Foreign Corporations). Le chapitre 3 se compose des articles 1441 à 1464.

Chapitre 4. Le chapitre 4 s'entend du chapitre 4 de l'Internal Revenue Code (Taxes to Enforce Reporting on Certain Foreign Accounts). Le chapitre 4 se compose des articles 1471 à 1474.

Compte financier. Un compte financier désigne notamment :

- un compte de dépôt administré par une institution financière;
- un compte de garde administré par une institution financière;
- des participations dans des actions ou des titres de créance (autres que les titres habituellement négociés sur un marché de valeurs établi) d'entités de placement et de certaines sociétés de portefeuille, de certains centres de trésorerie ou de certaines institutions financières, selon les définitions à l'article 1.1471-5(e) des règlements;
- un contrat d'assurance avec valeur de rachat;
- un contrat de rente.

Aux fins du chapitre 4, des exceptions sont prévues à l'égard de certains comptes d'épargne à traitement fiscal avantageux, de contrats d'assurance vie temporaire, de comptes détenus par des successions et de contrats de rente. Ces exceptions sont assujetties à certaines conditions. Reportez-vous à l'article 1.1471-5(b)(2) des règlements. Des comptes peuvent également être exclus de la définition d'un compte financier en application d'un accord intergouvernemental.

Entité assimilable à son propriétaire. Une entité commerciale qui n'a qu'un seul propriétaire et qui n'est pas une société par actions selon l'article 301.7701-2(b) des règlements n'est pas considérée comme une entité distincte de son propriétaire. Une entité assimilable à son propriétaire n'est pas tenue de présenter un formulaire W-8BEN à une société de personne en vertu de l'article 1446 ni à une IFE aux fins du chapitre 4.

C'est plutôt le propriétaire de cette entité qui doit présenter les documents appropriés. Reportez-vous aux articles 1.1446-1 et 1.1471-3(a)(3)(v) des règlements, respectivement.

Certaines entités assimilables à leur propriétaire à des fins fiscales aux États-Unis peuvent être reconnues aux fins d'une demande d'avantages selon la convention fiscale applicable (consultez la définition d'une entité hybride ci-dessous). Une entité hybride qui demande des avantages en vertu d'une convention fiscale doit remplir le formulaire W-8BEN-E. Pour plus de renseignements, consultez le formulaire W-8BEN-E et ses directives.

Entité de règlement des paiements. Une entité de règlement des paiements est une entité de traitement de paiement ou une organisation de règlement tierce. Selon l'article 6050W, une entité de règlement des paiements est

généralement tenue de déclarer les paiements versés en règlement des opérations de paiement par carte ou des opérations effectuées au moyen de réseaux tiers. Par contre, elle n'est pas tenue de déclarer les paiements versés à un propriétaire véritable duquel elle a obtenu des documents établissant qu'il est étranger et le formulaire W-8 applicable.

Entité hybride. Une entité hybride désigne toute personne (sauf un particulier) qui est considérée comme étant transparente sur le plan fiscal aux fins de la déclaration du statut en vertu du Code, mais qui n'est pas considérée comme telle dans un pays avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale. Le statut d'entité hybride est pertinent dans le cas des demandes d'avantages en vertu d'une convention.

Étranger non résident. Une personne qui n'est ni un citoyen américain ni un résident étranger des États-Unis est un étranger non résident. Un étranger non résident qui répond aux critères d'obtention d'une carte verte ou au critère du séjour d'une durée importante pour l'année civile est un résident étranger des États-Unis. Une personne qui ne répond à aucun de ces critères est un étranger non résident. De plus, un étranger qui est considéré comme un étranger non résident selon l'article 301.7701(b)-7 des règlements aux fins de l'établissement de son obligation fiscale aux États-Unis ou un étranger qui est un résident véritable de Porto Rico, de Guam, du Commonwealth des Mariannes du Nord, des îles Vierges des États-Unis ou des Samoa américaines est un étranger non résident. Consultez la Publication 519 pour obtenir plus d'information sur le statut d'étranger résident et d'étranger non résident.

Même si un étranger non résident marié à un citoyen américain ou à un résident étranger peut décider d'être considéré comme un résident étranger à certaines fins (par exemple, pour produire une déclaration de revenus conjointe), cette personne sera quand même considérée comme un étranger non résident aux fins de la retenue d'impôt en vertu du chapitre 3 pour tous les types de revenus, sauf les salaires. Aux fins du chapitre 4, un étranger non résident qui a un compte conjoint avec une personne des États-Unis sera considéré comme un titulaire d'un compte américain.

IFE participante. Une IFE participante est une institution financière étrangère qui a convenu de se conformer aux modalités d'une entente avec l'IRS relativement à toutes ses succursales, à l'exclusion d'une succursale qui est une IFE déclarante selon le modèle 1 ou une succursale américaine. Le terme « IFE participante » désigne aussi les IFE déclarantes selon le modèle 2 et les succursales intermédiaires admissibles (IA) d'une institution financière américaine, sauf si une telle succursale est une IFE déclarante selon le modèle 1.

IFE réputée conforme. Selon l'article 1471(b)(2), certaines IFE sont réputées conformes aux règlements en vertu du chapitre 4 même si elles n'ont pas conclu d'entente avec l'IRS. Cependant, certaines de ces IFE sont tenues de s'enregistrer auprès de l'IRS et d'obtenir un numéro d'identification d'intermédiaire mondial (GIIN). On appelle ces IFE des **IFE enregistrées réputées conformes**. Pour en savoir plus, consultez l'article 1.1471-5(f) des règlements.

Institution financière étrangère (IFE). Une institution financière étrangère (IFE) désigne généralement une entité étrangère qui est une institution financière.

Institution financière. Une institution financière correspond généralement à une entité qui est une institution de dépôt, un dépositaire, une entité de placement ou une société d'assurance (ou la société de portefeuille d'une société d'assurance) qui établit des contrats d'assurance avec valeur

de rachat ou des contrats de rente.

Montants assujettis à une retenue. En règle générale, un montant assujetti à une retenue aux fins du chapitre 3 est un montant de source américaine qui est considéré comme un revenu annuel ou périodique fixe ou déterminable (FDAP). Un revenu FDAP désigne tous les revenus compris dans le revenu brut, notamment les intérêts (et les primes d'émission [OID]), les dividendes, les loyers, les redevances et la rémunération. En sont exclus la plupart des gains découlant de la vente de biens (y compris l'escompte du marché et les primes d'options) ainsi que certains éléments de revenu décrits à l'article 1.1441-2 des règlements (comme les intérêts sur les dépôts bancaires et les primes d'émission à court terme).

Aux fins de l'article 1446, le montant assujetti à une retenue est la part du revenu imposable effectivement lié à une société de personnes qui revient à un associé étranger.

En général, un montant assujetti à une retenue aux fins du chapitre 4 désigne un revenu FDAP de source américaine qui est également un paiement assujetti à une retenue, au sens de l'article 1.1473-1(a) des règlements. Les exemptions de retenue prévues au chapitre 3 ne sont pas applicables lorsqu'on tente de déterminer l'applicabilité d'une retenue en vertu du chapitre 4. Pour connaître les exceptions précises applicables à la définition d'un paiement assujetti à une retenue, reportez-vous à l'article 1.1473-1(a)(4) des règlements (par exemple, l'exemption touchant certains paiements non financiers).

Personne des États-Unis. Le terme « personne des États-Unis » est défini à l'article 7701(a)(30) et désigne un citoyen ou un résident des États-Unis. Aux fins du chapitre 4, ce terme est défini à l'article 1.1471-1(b)(141) des règlements.

Personne étrangère. Une personne étrangère s'entend d'un étranger non résident et de certaines entités étrangères qui ne sont pas des personnes des États-Unis (les entités doivent remplir le formulaire W-8BEN-E au lieu du formulaire W-8BEN).

Propriétaire véritable. Dans le cas des paiements autres que ceux qui font l'objet d'une demande de réduction du taux de retenue ou d'exemption de la retenue en vertu d'une convention fiscale, le propriétaire véritable du revenu est généralement la personne qui est tenue, selon les principes fiscaux des États-Unis, d'intégrer le paiement à son revenu brut dans une déclaration de revenus. En revanche, une personne n'est pas propriétaire véritable du revenu si elle le reçoit à titre de prête-nom, de mandataire ou de dépositaire, ou si elle est un intermédiaire dont la participation à une opération n'est pas prise en compte. Dans le cas d'un montant versé qui ne constitue pas un revenu, la propriété véritable est déterminée comme si le paiement était un revenu.

Les sociétés de personnes, les fiducies simples et les fiducies de cédant étrangères ne sont pas les propriétaires véritables du revenu qui leur est versé. Les propriétaires véritables du revenu payé à une société de personnes étrangère sont généralement les associés de cette société, à condition que ceux-ci ne soient pas eux-mêmes des sociétés de personnes, des fiducies simples ou des fiducies de cédant étrangères, des prête-noms ou d'autres mandataires. Les propriétaires véritables du revenu payé à une fiducie simple étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère visée à l'article 651(a)) sont généralement les bénéficiaires de la fiducie, à condition que ceux-ci ne soient pas des sociétés de personnes, des fiducies simples ou des fiducies de cédant étrangères, des prête-noms ou d'autres mandataires. Les propriétaires véritables d'une fiducie de cédant étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère

dans la mesure où la totalité ou une partie de son revenu est considérée comme étant la propriété du cédant ou d'une autre personne en vertu des articles 671 à 679) sont considérés comme les propriétaires de la fiducie. Le propriétaire véritable du revenu versé à une fiducie complexe étrangère (c'est-à-dire une fiducie étrangère qui n'est ni une fiducie simple ni une fiducie de cédant) est la fiducie elle-même. Aux fins de l'article 1446, les mêmes règles relatives au propriétaire véritable s'appliquent, sauf qu'en vertu de cet article, c'est la fiducie simple étrangère plutôt que le bénéficiaire qui doit donner le formulaire à la société de personnes.

Le propriétaire véritable du revenu versé à une succession étrangère est la succession elle-même.

Remarque : Un paiement versé à une société de personnes, à une fiducie ou

à une succession des États-Unis est considéré comme un paiement à un bénéficiaire américain non assujéti à la retenue d'impôt de 30 % en vertu du chapitre 3 ou du chapitre 4. Une

société de personnes, une fiducie ou une succession des États-Unis doit fournir à l'agent perceuteur un formulaire W-9. Aux fins de l'article 1446, une fiducie de cédant ou une entité assimilable à son propriétaire des États-Unis n'a pas à fournir à l'agent perceuteur un formulaire W-9. C'est plutôt le cédant ou un autre propriétaire qui doit fournir le formulaire approprié à l'agent.

Titulaire de compte récalcitrant. Un titulaire de compte récalcitrant est un particulier qui omet de répondre aux demandes de documents ou de renseignements d'une IFE visant à déterminer le statut américain ou étranger de son compte, notamment en ne présentant pas le formulaire W-8BEN sur demande.

Par exemple, si une société de personnes est inscrite comme titulaire ou propriétaire d'un compte financier, alors c'est la société de personnes qui est le titulaire du compte et non ses associés (sous réserve de certaines exceptions). Par contre, un compte dont le titulaire est une entité assimilable à son propriétaire comptant un seul membre est traité comme s'il appartenait au propriétaire unique de l'entité.

Directives particulières

Partie I

Ligne 1. Inscrivez votre nom. Si vous êtes un particulier étranger et le propriétaire unique d'une entité assimilable à son propriétaire et que vous ne demandez pas, à titre d'entité hybride, des avantages en vertu d'une convention en ce qui concerne un paiement, vous devez inscrire votre nom et vos renseignements dans le formulaire. Si le compte auquel le paiement est versé ou crédité est au nom de l'entité assimilable à son propriétaire, vous devez en informer l'agent perceuteur. Vous pourrez le faire en indiquant le nom et le numéro de compte de l'entité assimilable à son propriétaire à la ligne 7 (numéro de référence) du formulaire. En revanche, si l'entité assimilable à son propriétaire demande, à titre d'entité hybride, des avantages en vertu d'une convention, elle doit remplir le formulaire W-8BEN-E au lieu du formulaire W-8BEN.

Ligne 2. Indiquez votre pays de citoyenneté. Si vous avez une double citoyenneté, indiquez le pays duquel vous êtes à la fois citoyen et résident au moment où vous remplissez le formulaire. Si vous ne résidez dans aucun des pays dont vous avez la citoyenneté, indiquez le dernier pays dont vous avez été résident. Cependant, si vous êtes un citoyen des États-Unis, vous ne devez pas remplir ce formulaire, même si vous avez la citoyenneté d'un autre pays. Remplissez plutôt le formulaire W-9.

Ligne 3. Votre adresse de résidence permanente est l'adresse dans le pays où vous affirmez être un résident aux fins de l'impôt sur le revenu de ce pays. Si vous remplissez le formulaire W-8BEN pour demander une réduction du taux de retenue en vertu d'une convention fiscale, vous êtes tenu de déterminer votre résidence de la façon prescrite dans la convention. N'indiquez pas l'adresse d'une institution financière, ni un numéro de case postale, ni une adresse réservée à la poste. Si vous n'avez de résidence fiscale dans aucun pays, votre adresse de résidence permanente est celle de l'endroit où vous résidez habituellement.

Si vous résidez dans un pays qui n'utilise pas d'adresse municipale, vous pouvez entrer une adresse descriptive à la ligne 3. L'adresse doit indiquer avec précision votre résidence permanente selon les normes utilisées dans votre pays.

Ligne 4. Inscrivez une adresse postale uniquement si elle est différente de l'adresse indiquée à la ligne 3.

Ligne 5. Si vous avez un numéro d'assurance sociale (NAS), inscrivez-le ici. Pour demander un NAS, procurez-vous le formulaire SS-5 à un bureau de la Social Security Administration (SSA) ou en ligne au www.ssa.gov/forms/ss-5.pdf. Si vous êtes aux États-Unis, vous pouvez appeler la SSA au 1-800-772-1213. Remplissez le formulaire SS-5 et transmettez-le à la SSA.

Si vous n'avez pas de NAS et n'êtes pas admissible à en obtenir un, vous pouvez obtenir un numéro d'identification de contribuable particulier (ITIN). Pour demander un ITIN, soumettez un formulaire W-7 à l'IRS. Le délai d'obtention de ce numéro est généralement de quatre à six semaines. Pour demander certains avantages en vertu d'une convention, vous devez remplir la ligne 5 en indiquant un NAS ou un ITIN, ou la ligne 6 en indiquant un numéro d'identification de contribuable (TIN) étranger.

Un ITIN sert uniquement à des fins fiscales. Il ne vous donne pas le droit d'obtenir des prestations de sécurité sociale ni de modifier votre statut d'emploi ou d'immigrant en vertu de la loi des États-Unis.

Un associé d'une société de personnes qui exerce des activités commerciales aux États-Unis se verra probablement attribuer un revenu imposable effectivement lié à sa société. Cet associé est tenu de produire une déclaration de revenus fédérale aux États-Unis et doit avoir un numéro d'identification de contribuable (TIN) américain.

Vous devez indiquer un NAS ou un TIN si :

- vous demandez une exemption de la retenue en vertu de l'article 871(f) pour certaines rentes reçues dans le cadre de régimes admissibles, ou
- vous soumettez le formulaire à une société de personnes qui exerce des activités commerciales aux États-Unis.

Si vous demandez des avantages en vertu d'une convention et que vous n'avez pas indiqué à la ligne 6 le numéro d'identification de contribuable que vous a délivré votre pays de résidence fiscale, vous devez généralement indiquer un ITIN. Cependant, vous n'avez pas besoin d'un ITIN pour demander en vertu d'une convention des avantages qui se rapportent à ce qui suit :

- dividendes et intérêts provenant d'actions ou de titres de créance activement négociés;
- dividendes provenant de toute valeur rachetable émise par une société de placement inscrite en vertu de l'Investment Company Act de 1940 (fonds communs de placement);
- dividendes, intérêts ou redevances sur des parts d'intérêt bénéficiaire dans une fiducie d'investissement à participation unitaire qui sont offertes au public (ou l'ont été au moment de l'émission) et sont inscrites à la Securities and Exchange Commission en vertu de la Securities Act de 1933;

- revenu lié aux prêts de n'importe lesquels des titres décrits ci-dessus.

Ligne 6. Si vous produisez le formulaire W-8BEN pour déclarer votre statut de titulaire de compte relativement à un compte financier (selon la définition à l'article 1.1471-5(b) des règlements) que vous détenez auprès du bureau américain d'une institution financière (y compris une succursale américaine d'une IFE) et recevez un revenu de source américaine à déclarer sur le formulaire 1042-S associé au présent formulaire, vous devez fournir le TIN délivré par votre pays de résidence fiscale indiqué à la ligne 3, sauf si vous répondez à l'un des critères suivants :

- vous n'avez pas reçu de TIN (y compris si le pays n'en délivre pas);
- vous êtes un résident d'une possession américaine.

Si vous produisez le présent formulaire pour documenter un compte financier décrit ci-dessus, mais que vous n'inscrivez pas de TIN à la ligne 6 et n'êtes pas un résident d'une possession américaine, vous devez fournir à l'agent perceuteur une explication quant à la raison pour laquelle vous n'avez pas reçu de TIN. Dans ce contexte, une explication est une déclaration par laquelle vous reconnaissez que vous n'êtes pas légalement tenu d'obtenir un TIN dans votre pays de résidence aux fins de l'impôt. L'explication peut être rédigée à la ligne 6, dans la marge du formulaire, ou dans un document distinct annexé au formulaire. Si vous donnez l'explication à la ligne 6, vous pouvez tout simplement écrire « aucune obligation légale d'en obtenir un ». N'inscrivez pas « sans objet ».

De plus, si vous n'utilisez pas le présent formulaire pour documenter un compte financier décrit ci-dessus, vous pouvez inscrire le TIN délivré par votre pays de résidence aux fins de l'impôt à la ligne 6 pour bénéficier des avantages prévus par une convention fiscale (au lieu de fournir un TIN américain à la ligne 5, s'il y a lieu).

Ligne 7. Cette ligne peut être utilisée par la personne qui produit le formulaire W-8BEN ou par l'agent perceuteur à qui il est fourni pour inscrire tout renseignement qui peut aider l'agent à s'acquitter de ses obligations. Par exemple, les agents perceuteurs qui doivent joindre le formulaire W-8BEN à un formulaire W-8IMY particulier voudront sans doute utiliser la ligne 7 pour indiquer un numéro ou un code de référence qui établira clairement cette association. Un propriétaire véritable peut utiliser la ligne 7 pour indiquer le numéro du compte pour lequel il présente le formulaire. Le propriétaire unique étranger d'une entité assimilable à son propriétaire peut utiliser la ligne 7 pour informer l'agent perceuteur que le compte auquel le paiement est versé ou crédité est au nom de l'entité assimilable à son propriétaire (voir les directives de la ligne 1).

Ligne 8. Si vous produisez le formulaire W-8BEN pour déclarer votre statut de titulaire de compte relativement à un compte financier décrit à la ligne 6 que vous détenez auprès du bureau américain d'une institution financière (y compris une succursale américaine d'une IFE), indiquez votre date de naissance. Entrez ce renseignement dans le format suivant : MM-JJ-AAAA. Par exemple, si vous êtes né le 15 avril 1956, indiquez 04-15-1956.

Partie II

Ligne 9. Si vous demandez des avantages en vertu d'une convention à titre de résident d'un pays étranger avec lequel les États-Unis ont conclu une convention fiscale concernant les paiements assujettis à une retenue en vertu du chapitre 3, indiquez le pays dont vous affirmez être un résident aux fins de la convention fiscale. Une personne est un résident du pays

aux fins d'une convention si elle a le statut de résident de ce pays en vertu des modalités de cette convention. La liste des conventions fiscales conclues par les États-Unis est disponible au [IRS.gov/Individuals/International-Taxpayers/Tax-Treaties](https://www.irs.gov/Individuals/International-Taxpayers/Tax-Treaties).

Si vous êtes apparenté à l'agent perceuteur au sens défini à l'article 267(b) ou 707(b) et que le total des montants assujettis à une retenue reçus pendant l'année civile dépasse 500 000 \$,

vous devez généralement produire le formulaire 8833 Treaty-Based Return Position Disclosure Under Section 6114 or 7701(b), disponible au [IRS.gov/Form8833](https://www.irs.gov/Form8833). Consultez les directives du formulaire 8833 pour en savoir plus sur les exigences de déclaration.

Ligne 10. Utilisez la ligne 10 seulement si vous demandez des avantages en vertu d'une convention qui exigent que vous respectiez des conditions non couvertes par les déclarations que vous avez faites à la ligne 9 et à la Partie III. Par exemple, une personne qui demande des avantages sur des redevances en vertu d'une convention doit remplir cette ligne si la convention comporte différents taux de retenue associés à différents types de redevances. Par contre, les étudiants ou chercheurs étrangers qui demandent des avantages en vertu d'une convention doivent toujours remplir cette ligne. D'autres renseignements sont présentés plus loin, à la rubrique *Bourses d'études et de recherche*.

En général, cette ligne ne s'applique pas aux avantages en vertu d'une disposition sur les intérêts ou les dividendes (autres que les dividendes assujettis à un taux préférentiel fondé sur la propriété) figurant dans une convention.

Étranger non résident qui devient étranger résident.

Généralement, seul un étranger non résident peut utiliser les modalités d'une convention fiscale pour réduire ou éliminer l'impôt des États-Unis sur certains types de revenus.

Néanmoins, la plupart des conventions fiscales comprennent une clause de protection qui préserve ou « protège » le droit de chaque pays d'imposer ses propres résidents comme s'il n'existait aucune convention fiscale. Les exceptions précisées dans la clause de protection peuvent autoriser que l'impôt continue d'être exonéré pour certains types de revenus, même après que le bénéficiaire est devenu autrement un étranger résident des États-Unis à des fins fiscales. Ce particulier doit utiliser le formulaire W-9 pour demander en tel avantage en vertu d'une convention fiscale. Consultez les directives du formulaire W-9 pour en savoir plus. Un exemple est présenté plus loin, à la rubrique *Étudiant ou chercheur étranger non résident qui devient un étranger résident*.

Bourses d'études et de recherche. Un étudiant (y compris un stagiaire ou un apprenti) ou un chercheur étranger non résident qui reçoit un revenu non compensatoire de bourse d'études ou de recherche peut utiliser le formulaire W-8BEN pour demander des avantages en vertu d'une convention fiscale ayant pour effet de réduire ou d'éliminer l'impôt des États-Unis sur un tel revenu. Le formulaire W-8BEN n'est requis que pour demander cet avantage en vertu d'une convention. Un étudiant ou un chercheur étranger non résident qui reçoit un revenu compensatoire de bourse d'études ou de recherche doit utiliser le formulaire 8233 plutôt que le formulaire W-8BEN pour demander des avantages applicables à ce revenu en vertu d'une convention fiscale. L'étudiant ou le chercheur doit utiliser le formulaire W-4 pour toute portion d'un tel revenu au titre de laquelle il ne demande pas d'exonération de retenue en vertu d'une convention fiscale. N'utilisez pas le formulaire W-8BEN si vous recevez un revenu compensatoire de bourse d'études ou de recherche. Consultez la rubrique *Compensation for Dependent Personal Services* dans les directives du formulaire 8233.

Si vous êtes un étranger non résident et recevez un revenu non compensatoire de bourse d'études ou de recherche ainsi qu'un revenu tiré de services personnels (y compris un revenu compensatoire de bourse d'études ou de recherche) du même agent percepteur, vous pouvez utiliser le formulaire 8233 pour demander une exonération de retenue en vertu d'une convention fiscale pour une partie ou la totalité des deux types de revenus.

Lignes 3 et 9. La plupart des conventions fiscales où figure une disposition qui exonère d'impôt le revenu de bourse d'études ou de recherche exigent que le bénéficiaire soit un résident de l'autre pays signataire de la convention au moment de son entrée aux États-Unis ou immédiatement avant ce moment. Ainsi, un étudiant ou un chercheur peut demander l'exonération même si après son entrée aux États-Unis il n'a plus d'adresse permanente dans l'autre pays signataire de la convention. Si c'est votre cas, vous pouvez indiquer une adresse aux États-Unis à la ligne 3 et être quand même admissible à l'exonération si vous répondez à toutes les autres conditions requises dans la convention fiscale. Vous devez aussi indiquer à la ligne 9 le pays qui a conclu la convention fiscale et dont vous étiez un résident au moment de votre entrée aux États-Unis ou immédiatement avant ce moment.

Ligne 10. Vous devez remplir la ligne 10 si vous êtes un étudiant ou un chercheur et demandez une exonération d'impôt en vertu d'une convention fiscale pour votre revenu non compensatoire de bourse d'études ou de recherche.

Étudiant ou chercheur étranger non résident qui devient un étranger résident. Vous devez utiliser le formulaire W-9 pour demander une exception à une clause de protection. Vous trouverez une explication générale sur les clauses de protection et les exceptions à la rubrique *Étranger non résident qui devient étranger résident* ci-dessus.

Exemple. L'article 20 de la convention fiscale entre les États-Unis et la Chine autorise une exonération de l'impôt sur le revenu de bourse d'études que reçoit un étudiant chinois séjournant temporairement aux États-Unis. En vertu de la loi des États-Unis, cet étudiant deviendra un résident étranger à des fins fiscales si son séjour aux États-Unis dure plus de cinq années civiles. Cependant, en vertu du paragraphe 2 du premier protocole à la convention États-Unis-Chine (daté du 30 avril 1984), les dispositions de l'article 20 continuent de s'appliquer même après que l'étudiant chinois est devenu un résident étranger des États-Unis. Un étudiant chinois admissible à cette exception (en vertu du paragraphe 2 du premier protocole) et qui s'appuie sur celle-ci pour demander une exonération d'impôt sur son revenu de bourse d'études ou de recherche doit remplir le formulaire W-9.

Partie III

Le formulaire W-8BEN doit être signé et daté par le propriétaire véritable du montant faisant l'objet d'une retenue ou par le titulaire de compte d'une IFE (ou par un mandataire ayant l'autorisation légale d'agir au nom de cette personne). Si le formulaire W-8BEN est rempli par un mandataire dûment autorisé à agir au nom du propriétaire véritable ou du titulaire de compte en vertu d'une procuration, le formulaire doit s'accompagner de la procuration dans un format approprié ou d'une copie de celle-ci autorisant expressément le mandataire à représenter le mandant afin de produire, signer et présenter le formulaire. Le formulaire 2848 peut être utilisé à cette fin. Le mandataire ainsi que le propriétaire véritable ou le titulaire de compte peuvent être tenus responsables des sanctions prévues en cas de formulaire erroné, faux ou frauduleux.

Un agent percepteur peut vous autoriser à produire le présent formulaire avec une signature électronique. La

signature électronique doit indiquer que le formulaire a été signé électroniquement par une personne autorisée à le faire (par exemple, au moyen d'un marquage de la date et de l'heure et d'une déclaration attestant que le formulaire a été signé électroniquement). Le fait de taper simplement votre nom sur la ligne de signature ne constitue pas une signature électronique.

Si des renseignements figurant sur le formulaire W-8BEN deviennent inexacts, vous devez soumettre un nouveau formulaire dans les 30 jours, à moins que vous ne soyez plus titulaire du compte auprès du demandeur du formulaire qui est une IFE et que vous ne prévoyez recevoir aucun paiement à l'égard du compte.

Opérations de courtage ou de troc. Le revenu provenant d'opérations de courtage ou de troc est assujéti aux règles de déclaration et à une retenue de réserve, sauf si un formulaire W-8BEN ou un formulaire de remplacement est produit pour informer le courtier concerné que vous êtes une personne étrangère exemptée.

Vous êtes une personne étrangère exemptée pour une année civile durant laquelle :

- vous êtes un étranger non résident ou une société par actions, une société de personnes, une succession ou une fiducie étrangère;
- vous êtes un particulier qui a été absent des États-Unis ou prévoit l'être pendant au moins 183 jours de l'année civile;
- vous n'exercez pas et ne comptez pas exercer au cours de l'année civile des activités commerciales aux États-Unis qui donnent lieu à des gains effectivement liés à des opérations de courtage ou de troc.

Avis relatif à la Paperwork Reduction Act. Nous demandons les renseignements dans ce formulaire afin d'appliquer les lois fiscales des États-Unis. Vous êtes tenu de fournir les renseignements demandés. Nous en avons besoin pour nous assurer que vous respectez ces lois et pour calculer et percevoir le montant exact de l'impôt.

Vous n'êtes pas tenu de fournir les renseignements demandés dans un formulaire visé par la Paperwork Reduction Act, sauf si un numéro de contrôle de l'Office of Management and Budget (OMB) valide y figure. Les registres ou dossiers se rapportant à un formulaire ou à ses directives doivent être conservés tant que leur contenu peut avoir de l'importance pour l'administration des lois fiscales. En règle générale, les déclarations de revenus et les renseignements connexes sont confidentiels, comme l'exige l'article 6103.

Le temps nécessaire pour remplir et soumettre ce formulaire dépend de la situation de chacun. Le fardeau estimatif des entreprises contribuables qui remplissent ce formulaire a été approuvé en vertu du numéro de contrôle de l'OMB 1545-0123. Le fardeau estimatif pour tous les autres contribuables qui remplissent le présent formulaire est le suivant : **tenue de dossiers**, 2 h 52 min; **lecture de la loi et du formulaire**, 2 h 05 min; **préparation du formulaire**, 2 h 13 min.

N'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires concernant l'exactitude du temps prévu ou vos suggestions pour simplifier le formulaire. Vous pouvez nous envoyer vos commentaires à partir du site [IRS.gov/FormComments](https://www.irs.gov/FormComments).

Vous pouvez aussi nous écrire à Internal Revenue Service, Tax Forms and Publications, 1111 Constitution Ave. NW, IR-6526, Washington, DC 20224, États-Unis. N'envoyez pas le formulaire W-8BEN à cette adresse. Remettez-le plutôt à votre agent percepteur.